

## 1. Les secrets de la création monétaire

L'argent gouverne le monde  
 Qui gouverne l'argent  
 Ceux qui le produisent

### Car nous ne savons pas ce qu'ils font...

Le système monétaire actuel est compliqué et opaque. C'est pourquoi la plupart des gens ignorent **d'où vient l'argent et ce que font les banques**. Et voilà pourquoi ils sont livrés impuissants aux crises globales bancaires, financières et de la dette.

D'une part, les gens (et les organes de presse) croient que la **Banque Nationale Suisse (BNS)** imprime toute la monnaie - *la fameuse planche billet* - pour la mettre à la disposition des **banques** qui, de leur côté collectent l'argent des épargnants pour le prêter à des emprunteurs. Ni l'un ni l'autre n'exprime la réalité.

Premièrement, la Banque Nationale Suisse n'imprime qu'une petite partie de sa monnaie, la plus grande partie étant de la monnaie digitale, qui n'existe que sous forme électronique. Cette **monnaie virtuelle de la BNS** n'atteint jamais le public mais sert exclusivement au règlement réciproque de paiements interbancaires (circulation interbancaire de l'argent). Seuls, les billets de banque sont imprimés et entrent dans le circuit public.

Deuxièmement, les banques créent elles-mêmes de l'argent – également par voie électronique – à savoir, sous forme de **monnaie scripturale (ou monnaie de banque)**. Sur nos comptes de virement, il n'y a pas de monnaie nationale mais de la monnaie créée par les banques commerciales.

Aujourd'hui, la monnaie scripturale des banques forme les **90 % de la masse monétaire disponible** et seul les 10 % restant sont de l'argent de la banque nationale, c'est-à-dire des espèces.

Et le public n'entre en possession d'espèces que lorsqu'il fait un retrait au guichet de la banque. En définitive, presque toute la monnaie en circulation provient des banques commerciales.

**Les banques ne sont donc pas des intermédiaires de l'argent, comme la majorité des gens le pensent, mais bien des producteurs d'argent.** La BNS est certes impliquée dans ce processus mais seulement à la marge et **de façon réactive**. Un franc de la BNS peut être multiplié par les banques, nationales ou commerciales. Autrement dit, les banques n'ont besoin que d'une fraction de l'argent de la BNS en réserve par montant créé. Ce système se nomme « **Système de réserve fractionnel** » ou « **création multiple de monnaie scripturale** ». Ce n'est pas seulement compliqué et opaque, c'est aussi extrêmement risqué, instable, injuste et sujet à crises. C'est-à-dire contreproductif sur le plan social.

### Mystère de la création monétaire

Le secret de la création monétaire est le secret bancaire le mieux gardé. En accordant des prêts pour ainsi dire ex nihilo, c'est-à-dire sans existence préalable concrète de cet argent, les banques créent elles-mêmes de la monnaie scripturale. **Les banques prêtent de l'argent qu'elles ne possèdent pas a priori à un demandeur qui s'engage pour ce faire à le leur procurer ultérieurement – et par dessus de marché à payer des intérêts.** Ainsi de dettes font-elles de l'argent et de l'argent encore plus d'argent.

C'est seulement à partir de dettes que se crée l'argent: **l'essentiel est que la totalité de la masse monétaire réelle (espèces et monnaie scripturale), initialement créée par crédit bancaire, provienne de créances à porter au crédit de comptes de virement**

**Sans limites :** comme une création monétaire ex nihilo ne connaît pratiquement pas de limite, et que plus d'argent confère non seulement plus de pouvoir d'achat ,mais aussi plus d'influence et plus de puissance, les banques ont tendance à gonfler toujours plus la masse monétaire. Elles orientent systématiquement cet argent créé par elles-mêmes là où cela rapporte encore plus d'argent et créent en même temps elles-mêmes le plus d'argent nécessaire. Un **contrôle de la masse monétaire** par la banque centrale est par conséquent impossible.

**Insécurité :** en fait, la monnaie de banque (monnaie scripturale) n'est pas un moyen de paiement autonome mais de la part des banques, seulement une promesse et de la part des clients un droit à disposer (dépôt à vue). Mais comme la monnaie scripturale représente la part prépondérante (90%) de la masse monétaire, personne n'est jamais sûr s'il pourra convertir son avoir bancaire en argent liquide. Bien au

contraire, il est évident que dans un tel système, il est impossible que tout le monde puisse retirer (simultanément) son argent, puisqu'il n'était jamais vraiment existant ! Ceci explique l'impression d'insécurité permanente, de risque, de méfiance et en partie la peur et la cupidité qui sont liés au système actuel. En permanence, guette le danger d'un "**bankrun**" (ruée bancaire, panique bancaire ou course aux guichets), et tout particulièrement, en situation de crise. (Les 100 000 francs dédiés à la protection des dépôts sont théoriques et ne couvrent que très insuffisamment les pertes potentielles).

**Lacunes constitutionnelles**: bien que la Constitution fédérale dans son art. 99 attribue à la Confédération la souveraineté sur les questions relatives à la monnaie et au change (**droit régalien sur la monnaie**), les banques ont réussi, au cours du développement du trafic électronique des paiements et de la libéralisation des marchés financiers,

(a) à prendre totalement en main la création de monnaie et son utilisation,

(b) à réaliser en leur faveur la plus grande partie du seigneurage initial (bénéfice résultant de la création monétaire) revenant aux caisses publiques - si l'on prend au sérieux la constitution fédérale,

(c) d'installer un régime de monnaie de dette dominant totalement État et marché.

**Domination des marchés financiers** : dans une économie régie de cette façon par l'argent, le secteur financier domine progressivement l'économie réelle et dénature ainsi la vision traditionnelle d'après laquelle le secteur financier constitue seulement une infrastructure au service de l'économie réelle (financiarisation). Fin et moyen de l'économie sont inversés : l'économie est mise au service d'une production supplémentaire d'argent au lieu d'être mise au service de la satisfaction des besoins.

**Accumulation de pouvoir (puissance)** : la concentration de la création monétaire et de l'octroi de crédit entre les mains de (grandes) banques vouées à la maximisation du profit, leur confère un pouvoir absolu sur les marchés et sur l'État. Sur des critères exclusivement de gestion d'entreprise c.-à-d. sans aucune responsabilité au niveau politico-économique, elles décident qui – entreprise ou État – recevra combien d'argent et sous quelles conditions. Et, en sus, cet argent est leur propre création. Elles seules décident de la rareté de l'argent et peuvent donc manipuler son coût selon leurs propres intérêts

## 2. Conséquences de la création monétaire

**Pléthore monétaire - Pénurie monétaire**

**Spirale dettes-crédits**

**Accumulation jusqu'à la crise**

Avec le système monétaire actuel, les pays industrialisés ont bénéficié, sans conteste, d'une immense **prospérité**. Par contre il devient de plus en plus évident que cette richesse se métamorphose en destruction pour une partie toujours plus grande de l'humanité et de la nature.

Il en est ainsi parce que tout l'argent actuellement en circulation provient du **crédit** ou de la dette. À un "**avoir**" correspond toujours une "**dette**" libellée en francs. Par conséquent, avec une richesse croissante se développe simultanément la montagne des dettes, respectivement avec des dettes croissantes la richesse globale - avec toutefois une répartition extrêmement asymétrique.

**Et comme dans le système actuel tout l'argent provient de crédits bancaires, tout le monde dépend de dettes. Sans dettes pas d'argent !**

Budgets publics, y compris de pays entiers, entreprises, ménages mais aussi les banques entre elles deviennent débiteurs.

Une première conséquence de ce système est donc **l'endettement** inévitable de l'ensemble des agents économiques. Situation elle-même porteuse d'une succession de conséquences négatives.

**Limitation de la liberté** : F. Schirrmacher, éditeur de la FAZ disait: "Dans notre société – même si vous n'avez commis aucun délit - vous perdez la liberté dès que vous contracter une dette". En d'autres termes : un système monétaire qui repose sur le crédit, nous ravit notre liberté.

**Accélération de la croissance** : comme le système de la monnaie de dette est condamné à croître exponentiellement (**jeu pyramidal**), le contrôle de la masse monétaire devient impossible. **L'économie réelle essaie certes de convertir ce supplément de liquidité en supplément de productivité.** Il n'empêche, **dettes, respectivement actifs monétaires croissent au sein du PIB (Produit Intérieur Brut).**

Simultanément, faute de possibilités d'investissements réels lucratifs, des sommes d'argent toujours plus importantes sont dirigées vers le **casino global de la spéculation**, pour y jouer sans utilité pour l'économie réelle et sans relation avec elle.

**Inflation** : la masse monétaire croissant inexorablement, le pouvoir d'achat du Franc diminue depuis des décennies (inflation sur les prix) d'un côté, alors que de l'autre la spéculation augmente sans cesse (bulles spéculatives) poussant à la hausse les valeurs en capital (inflation des actifs).

**Cycles "Boom-Bust"** : la création monétaire des banques étant pro cyclique, au gré de leur intérêt propre, elle est donc par trop expansive en phase ascendante (BOOM), par trop restrictive en phase descendante (BUST), et les oscillations conjoncturelles s'en trouvent toujours amplifiées. Chaque cycle s'accroît et débouche à plus ou moins brève échéance sur des surinvestissements et sur des attentes relatives au "return on investment" de moins en moins satisfaites. Puis le cycle s'inverse. La bulle éclate et les investisseurs perdent du capital tout en conservant leurs dettes. Investissements, respectivement octroi de crédit, diminuent jusqu'à tarir. La récession gagne du terrain – jusqu'à ce que ce jeu cruel recommence avec l'apparition de nouvelles espérances de profit.

**Inégalité croissante** : comme tout notre argent n'est qu'un crédit de banque et que les dettes et les **avoirs monétaires** croissent continuellement, les intérêts qui doivent être versés aux propriétaires des capitaux deviennent de plus en plus élevés. Si ces fonds sont réinvestis, ils doivent être remplacés par une nouvelle création de **monnaie de dette**, avec pour conséquence une augmentation des dettes et des avoirs monétaires – un cycle infernal. Conséquence : redistribution continue de bas en haut, des pauvres vers les riches. In fine, 90% des citoyens payent plus d'intérêts qu'ils n'en reçoivent, alors que 10%, les plus fortunés, raflent, suivant la logique du système, la majeure partie des intérêts et paient ainsi beaucoup moins qu'ils n'encaissent.

**Destruction croissante de la nature** : comme cet argent à croissance exponentielle basée sur la dette, pousse l'économie réelle à toujours plus de croissance, l'épuisement des ressources et l'augmentation de la pollution ne peuvent qu'augmenter constamment (spirale de croissance). De plus en plus de biens et de services sont produits aux dépens de la nature et de la société. Toutefois, tant que la consommation des ressources naturelles restera gratuite et ne pèse pas sur le bilan des entreprises, la croissance de l'économie se poursuivra librement.

**Endettement public** : comme l'État est non seulement le plus grand mais aussi le plus sûr des créanciers grâce à sa souveraineté fiscale, les banques lui prêtent volontiers leur argent créé ex nihilo. Ainsi la création de monnaie scripturale favorise et requiert même toujours un endettement de l'État. En effet, une conjoncture à la hausse incite à augmenter les dépenses publiques, une conjoncture à la baisse pousse à l'endettement pour le financement de mesures compensatoires (comportement anticyclique).

De plus, aujourd'hui, malgré le droit régalien (droit exclusif de l'autorité souveraine à la création de monnaie) fixé dans la Constitution, le bénéfice de la création monétaire (seigneurage) échappe à la Confédération qui, de ce fait, se trouve placée devant l'alternative : augmenter sa dette ou bien les impôts. Actuellement, ce sont les banques qui empochent le seigneurage – principalement sous forme de frais économisés. En cas de crise menaçante, s'il veut éviter le collapse, l'État se trouve dans l'obligation de sauver les grandes banques qui dominent le marché (**too big to fail**) – et pour ce faire, détail piquant, doit de nouveau emprunter l'argent nécessaire... aux banques elles-mêmes !

**Mise en danger de la démocratie** : comme avec l'accumulation de richesse inhérente au système, toujours plus d'argent - c'est-à-dire toujours plus de puissance - se concentre en toujours moins de mains, dépourvues de toute responsabilité vis à vis de la société, les grandes banques et les grands capitalistes disposent du pouvoir de modeler l'économie et l'État suivant leurs intérêts ("lobbycratie"). Les décisions les plus importantes sont prises dans les arrières-cours du pouvoir, à l'écart de la volonté populaire. Le principe ploutocratique (un dollar – un vote) remplace le principe démocratique (un homme – un vote)

### 3. Monnaie intégrale

Argent au lieu de promesses d'argent  
Créé sans endettement  
Au lieu de l'être à crédit

Avec l'appropriation de la régale monétaire, **les grandes banques privées sont devenues en quelque sorte une puissance monétaire publique avec toutefois des fins commerciales privées et sans responsabilité sociale.** Le système de réserve fractionnelle pratiqué en association avec la BNS favorise une création monétaire débordante conduisant inévitablement à un Crash. Si les banques profitent de ce système, la communauté, elle, en supporte les conséquences. **Tant que la création monétaire et l'octroi de crédit resteront associés l'un à l'autre, rien ne changera.** Là se trouve le problème et **la réforme de la monnaie intégrale** en est la solution.

La réforme de la monnaie intégrale restitue à la Confédération le **droit régalien qui lui revient (droit exclusif à émettre de la monnaie)** et confie à une Banque Nationale au pouvoir élargi (Monétatif) la tâche de créer de l'argent et de veiller à la stabilité des prix. Avec le terme "Monétatif" il s'agit d'exprimer une continuité dans la séparation des pouvoirs actuels, augmentés d'un quatrième pouvoir indépendant, à savoir la souveraineté monétaire. Pour remplir sa tâche adéquatement, cette souveraineté monétaire doit aussi s'étendre à la monnaie électronique (90% de la masse monétaire en circulation).

Après la réforme, **argent et banques redeviennent à nouveau simplement ce que tout un chacun entend aujourd'hui par là** : l'argent provient de la Banque Nationale (pouvoir monétatif) et les banques sont à nouveau des intermédiaires entre épargnants et emprunteurs. **L'argent est à nouveau de l'argent, et pas seulement un droit (à disposer), éventuellement impossible à respecter.** Il n'existe plus de moyens de paiement de différentes provenances. **Le système monétaire fractionnel** (respectivement la création monétaire multiple) est abrogé. **Il n'existe plus qu'un seul circuit monétaire, à la place du circuit actuel scindé en trois**. Le système est prévisible et compréhensible pour tout un chacun, une condition sine qua non pour une participation démocratique et des décisions souveraines.

L'introduction du régime de la monnaie intégrale comporte les points suivants :

### **Création monétaire par l'état souverain et contrôle de la masse monétaire**

1. Dans le système de monnaie intégrale, dans l'intérêt général du pays, seule la Banque centrale (monétatif) est responsable de la création monétaire et du contrôle de la masse monétaire
2. Pour l'octroi de crédits, la gestion de fortune et les opérations financières, les banques restent compétentes

### **La monnaie scripturale devient « monnaie intégrale »**

3. Le jour du changement, tous les dépôts à vue libellés en monnaie scripturale sur les comptes bancaires seront déclarés monnaie intégrale, c'est-à-dire moyens de paiements légaux.
4. Les comptes de virement existant jusque là deviennent des comptes libellés en **monnaie intégrale** comprenant de la monnaie électronique, et utilisables pour des paiements. Ils sont gérés hors bilan des banques et de ce fait se différencient clairement des comptes d'épargne contenant de simples avoirs inutilisables pour des paiements.

### **La « monnaie intégrale » ne sera pas mise en circulation comme crédit**

5. La **monnaie intégrale** ne sera plus créée par le crédit mais mise à disposition de la société, exempte de dette et d'intérêt.
6. La mise en circulation de la monnaie intégrale se réalise soit par dépense (émission) publique, soit comme dividendes, directement versés aux citoyen(ne)s. En cas de besoin, la BNS peut mettre à disposition des banques des crédits supplémentaires.

### **Période transitoire**

7. Les dettes en monnaie scripturale des banques à l'égard de leurs clients, contractées jusque-là, deviennent des dettes des banques vis à vis du monétatif, en tant que créateur et propriétaire de la monnaie intégrale.
8. Les crédits existants, dans la mesure où ils seront purgés, seront successivement transmis à la Banque Nationale, de ce fait supprimés et remplacés par le paiement seigneurial correspondant.

## **4. Conséquence de la réforme**

Monnaie au service de la société  
Statut démocratique de la monnaie  
Affranchissement de la contrainte d'endettement

***La réforme de la « Monnaie intégrale » crée la possibilité de libérer société et environnement de la contrainte d'accumulation du capital ainsi que le Marché et l'État du diktat de la finance.***

Aujourd'hui, les États protègent les **droits intangibles de l'homme et de la nature** ... sauf s'ils contrarient la profitabilité des affaires. Cette prééminence absolue de l'Économie sur l'État, respectivement du profit sur le droit, est cimentée par le régime de dette monétaire. Car il domine l'Économie et l'État. Par contre, cette domination peut être éliminée dans un régime de monnaie intégrale.

***Libération de la contrainte de croissance*** : à la différence de l'actuelle monnaie de dette, productrice d'intérêts, le statut de la monnaie intégrale n'induit aucune contrainte de croissance. Comme la masse monétaire en circulation devient totalement purgée de toute dette et que de ce fait la **base monétaire** est libérée de tout intérêt, la contrainte "d'argent faire encore plus d'argent" disparaît. Toutefois créer la possibilité ne signifie pas encore changer la réalité. Pour une réalisation effective, volonté démocratique et engagement émancipateur sont encore indispensables.

***Souveraineté monétaire*** : le statut de la monnaie est une affaire de place dans la constitution. Un État sans monnaie nationale n'est jamais souverain, indépendamment du fait que la monnaie lui soit octroyée par un autre État ou son propre système bancaire. Dans une démocratie, les citoyen(ne)s représentent l'autorité souveraine. Pour cette raison, la libre création monétaire moderne doit revenir au pouvoir public contrôlé démocratiquement.

Dans ce but, le **droit régalien** (droit exclusif des pouvoirs publics à émettre de la monnaie), respectivement l'article 99 de la Constitution Fédérale, doivent être étendus à la monnaie scripturale. De cette façon, la Banque Nationale obtient pour la première fois un contrôle absolu sur la masse monétaire.

***Sécurité*** : dans un **système de réserve fractionnelle**, profits et risques sont amplifiés, dans la mesure où sont créés toujours plus d'actifs électroniques, par contre, proportionnellement, toujours moins de numéraire respectivement d'argent réel. Par contre, un **système de monnaie intégrale** se borne à la mise à disposition de numéraire à la mesure du potentiel économique. Alors qu'un **système de réserve fractionnelle** reste toujours précaire dans la mesure où tous les avoirs sont susceptibles de disparaître, un **système de monnaie intégrale** est toujours sûr et à l'abri de toute disparition grâce à la garantie d'État et à la séparation tranchée entre **comptes de paiement** et **comptes d'épargne**. Les "Bankrun" deviennent inutiles puisqu'une pénurie de liquidité est exclue, respectivement insignifiante.

***Seigneurage*** : le régime de la monnaie intégrale répartit le bénéfice de la création monétaire (seigneurage) que s'approprie aujourd'hui illégalement la branche financière, dans la société toute entière. Ainsi se produit une augmentation de la masse monétaire sans que les dettes croissent pour autant et cette augmentation bénéficie aux ressources budgétaires privées ou publiques. Le principe actuellement dominant "privatiser les profits, socialiser les pertes" devient obsolète. Tout le monde peut profiter de la création monétaire publique

***Réduction de la dette privée et publique*** : pendant que le système de **création de monnaie de dette** perdure grâce à un endettement obligatoirement croissant de l'économie et de l'État, le **système de monnaie intégrale** permet une réduction massive aussi bien des dettes privées que des dettes publiques (sans coupes dans les dépenses et sans augmentation des impôts). D'une part, une base monétaire exempte d'intérêts conjointement avec une émission contrôlée d'argent frais exempte d'intérêts contribue en permanence, à la baisse des coûts du capital, d'autre part le passage à la monnaie intégrale offre l'opportunité unique de réduire d'une manière déterminante, les dettes de l'État sans danger d'inflation.

***Stabilité de la conjoncture et des prix*** : À la différence d'un système de création monétaire multiple qui amplifie à l'extrême les cycles conjoncturels, le système de monnaie intégrale lisse les fluctuations conjoncturelles en privant d'une part les banques de leur carburant monétaire obtenu à crédit pour être ensuite investi dans des spéculations hasardeuses et en accordant d'autre part, en cas de besoin, des prêts anticycliques. Création et masse monétaires se trouvent ainsi contrôlées dans l'intérêt de tous. La tâche principale de la Banque Nationale (monétatif) est de réguler la masse monétaire de telle manière que les prix restent stables et que ni inflation ni déflation ne puissent survenir. Grâce à un droit régalien élargi (droit exclusif des pouvoirs publics – de l'autorité souveraine – à émettre de la monnaie), elle est aussi en

état d'accomplir cette tâche. Le flux d'argent se régularise. Les cycles conjoncturels et boursiers restent modérés.

**Spéculation :** Même avec la monnaie intégrale, ceux qui en possèdent à profusion pourront continuer à spéculer et à s'ébattre dans le casino global. Seulement, ils ne pourront plus le faire avec cette monnaie scripturale, créée ex nihilo. Ils devront risquer leur propre monnaie intégrale ou celle que leur a confiée le donneur d'ordre. Par là même, la spéculation deviendra beaucoup moins attractive, spéculer aux dépens de tiers beaucoup plus difficile et les excès de spéculation seront entravés.

**Too big to fail :** comme les comptes en monnaie intégrale sont gérés par les prestataires de services financiers hors bilan propre et seulement à titre fiduciaire, ils ne sont plus menacés par une éventuelle faillite bancaire. Même une grande banque ne nécessite plus d'être sauvée si elle fait faillite, car les opérations financières peuvent continuer à se dérouler normalement et l'octroi de crédit assumé par d'autres banques. La garantie implicite accordée implicitement aux grandes banques par l'État n'a plus raison d'être et une prise en otage des contribuables n'est plus possible.